

Province de Québec MRC de Bécancour Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #30-2023 CONCERNANT LA TAXATION 2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le 20 décembre 2022, AVIS DE MOTION a été donné concernant le règlement 30-2023 concernant la taxation 2023.

Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Donné à Sainte-Françoise, ce 27 décembre 2022.

Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication (articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 27 décembre 2022,

Carine Neault, greffière-trésorière